

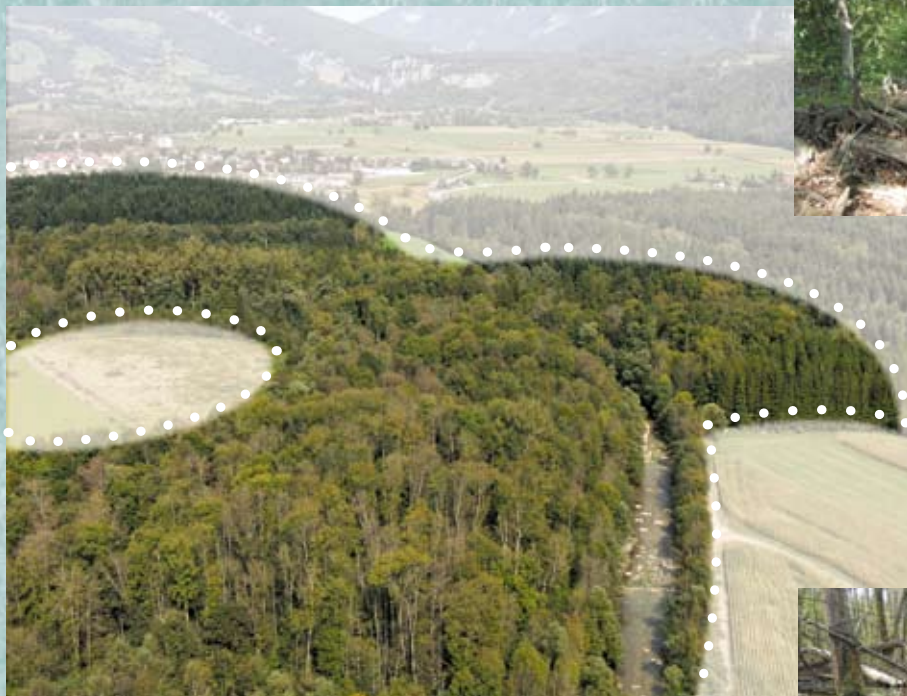


La gestion
& l'entretien
des forêts
de nos rivières

LES RIPISYLVES SONT LES FORÊTS NATURELLES DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

Des forêts adaptées à des sols régulièrement érodés, engorgés et submergés

En bord des rivières, les crues érodent les sols ou les ensevelissent sous des dépôts de sédiments et des bois flottés, créant ainsi une mosaïque de sols pour la germination et le développement des arbres. Les saules, les aulnes, les peupliers et les bouleaux, essences « à bois tendre », occupent rapidement les nouveaux espaces libérés par les crues et vont faciliter l'installation ultérieure des espèces « à bois dur », telles que les frênes, les ormes, les chênes, les érables,... Les inondations régulières vont aussi sélectionner les espèces les plus aptes à supporter l'engorgement des sols. C'est grâce à tous ces mécanismes de submersions, d'érosions et de dépôts, que s'installent et se maintiennent naturellement les ripisylves, sans qu'il soit nécessaire de les entretenir.



Les ripisylves : des forêts naturelles bordant les rivières.

Des usages anciens disparus et une gestion actuelle totalement nouvelle



En crue, les ripisylves agissent comme des pièges pour les corps flottants et réduisent ainsi le risque d'embâcles sur les zones urbaines ou agricoles.

Les ripisylves ont toujours été occupées par de nombreuses activités humaines : chasse, pêche, pâturage, récolte de bois,... Leur exploitation pour le bois de chauffage ou pour le bétail réduisait alors souvent les ripisylves à un taillis ou à un liseré d'arbres taillés en « têtards ».

Mais beaucoup de ces pratiques ont aujourd'hui disparu et un paysage forestier s'est restauré spontanément sur les rives des cours d'eau. Ce nouvel espace « libéré » en quelque sorte des pratiques anciennes fait aujourd'hui l'objet de nombreuses attentions. Les ripisylves sont ainsi reconnues et préservées pour leur valeur écologique et leur utilité dans le paysage, et leur gestion est souvent confiée à des collectivités publiques. Les objectifs sont de concilier la préservation de l'écosystème forestier et la réduction des dommages pouvant être occasionnés par des embâcles de bois.»



Les ripisylves sont des écosystèmes humides très riches.

Un grand intérêt pour le paysage et la biodiversité

Du fait de leur proximité à l'eau, les ripisylves hébergent un grand nombre d'animaux (insectes, oiseaux, batraciens, mammifères,...), dont la survie dépend tout ou en partie de ces espaces boisés.

Le milieu aquatique est très dépendant des ripisylves, qui stabilisent temporairement la forme

du cours d'eau et qui lui fournissent litière végétale, abris aquatiques et ombrage.

L'abondance des lianes et la présence erratique d'arbres très âgés et remarquables par leurs dimensions sont des éléments caractéristiques des ripisylves.

Les fonctions utiles des ripisylves

Les ripisylves remplissent de nombreuses fonctions dans les paysages. Elles maintiennent les berges et créent un espace tampon, ce qui limite la divagation des cours d'eau sur les terres agricoles.

Elles freinent l'eau et sont propices à l'épandage des crues. Enfin, elles filtrent et épurent les eaux, notamment celles issues du lessivage des terres agricoles, souvent chargées en nitrates et pesticides.

LES RIPISYLVES RÉGRESSENT ET SONT DIFFICILES À RESTAURER

La diminution des espaces naturels au bord des cours d'eau

Sans espace disponible, les forêts riveraines ne peuvent s'installer et l'intensification agricole est la première cause de leur disparition. Le développement de l'agriculture s'est accompagné de conquêtes de terres dans les espaces naturels et d'aménagements hydrauliques, qui ont profondément modifié les cours d'eau.

La canalisation du Guiers Mort dans les années « 70-80 » et les curages ont par exemple supprimé de très nombreux bancs d'alluvions indispensables pour la régénération par semis des peupliers noirs indigènes. Les plantations de peupliers de culture ont également sacrifié de grandes surfaces de ripisylves.



Conserver de larges ripisylves protège les terres agricoles

La mémoire des activités humaines anciennes

Replanter des arbres sur les rives des cours d'eau n'est souvent pas suffisant pour créer une ripisylve, car le milieu conserve très longtemps la mémoire des dégradations subies par le passé. Et plusieurs décennies sont nécessaires pour reconstituer

un couvert forestier. C'est pourquoi, la reconstitution des ripisylves passe avant tout par la libération d'espaces naturels au bord des cours d'eau et par le rétablissement des phénomènes de submersions, d'érosions et de dépôts.

Les renouées du Japon font partie des plantes invasives qui ont les effets les plus graves sur les ripisylves.



Les plantations de peupliers de culture sont une cause importante de dégradation des ripisylves.

De nouvelles menaces

Les plantes invasives sont des plantes exotiques, dont l'expansion n'est contrôlée par aucun facteur naturel ou artificiel. Certaines d'entre elles comme les renouées du Japon sont si exubérantes,

qu'elles empêchent la régénération des arbres. Ainsi la présence de ces plantes peut non seulement faire régresser les ripisylves, mais aussi empêcher tout projet de renaturation des cours d'eau.

Les ripisylves des petits et grands cours d'eau sont dégradées par les activités humaines.



LE PLAN D'ENTRETIEN DU SIAGA

Le cadre réglementaire

L'entretien et la préservation des ripisylves est de la responsabilité des propriétaires riverains, mais les politiques publiques mises en oeuvre depuis une vingtaine d'années ont reconnu l'intérêt général de la

gestion des boisements de berge et autorisée les collectivités locales à se substituer aux riverains. Le SIAGA a ainsi pris en charge l'entretien de certaines portions de cours d'eau depuis 2004.

Un entretien non systématique et adapté au contexte local

Le SIAGA s'appuie sur un plan d'entretien élaboré avec les élus locaux et leurs partenaires techniques et financiers. Sur les 150 kilomètres de rivière surveillés par le SIAGA, 124 sont couverts par un programme de travaux. Les interventions et leur

fréquence dépendent de la nature des demandes en entretien - hydraulique, sociale ou biologique. Elles sont toujours respectueuses des rivières et elles ne font appel qu'à des moyens manuels, non mécanisés.

Le déroulement des chantiers

Le SIAGA confie les travaux à des équipes en insertion et qualification professionnelle encadrées par des agents techniques spécialisés. Pour des travaux nécessitant des outils ou des engins très spécifiques, il est parfois fait appel à des entreprises locales.



Le devenir du bois et des rémanents

Les bois coupés restent la propriété des riverains. Dans les secteurs accessibles, ils sont billonnés en bouts d'un mètre, entreposés sur place et de préférence hors d'atteinte des

crues, pour faciliter leur récupération. Les rémanents (branchages ou bois non valorisables) sont brûlés, broyés ou laissés tels quels sur place selon les secteurs.



En vert, les secteurs gérés par le SIAGA.

La fréquence des interventions dépend des enjeux locaux.

LES BONNES PRATIQUES

Sur les arbres vivants

Les arbres sur les berges sont soumis à de fortes contraintes pendant ou après les crues : érosion du sol, chocs des corps flottants contre le tronc et modification locale du niveau de la nappe sont des causes de stress qui réduisent l'espérance de vie des arbres. Dans les secteurs agricoles ou urbanisés, l'état des arbres doit par conséquent être surveillé pour limiter les risques d'embâcle en crue et permettre un rajeunissement des souches par des abattages raisonnés.

Pour juger l'état d'un arbre, il faut observer ses racines en se plaçant dans le cours d'eau. Si le système racinaire a été mis à nu par les crues, si la souche présente des cavités

importantes avec de la pourriture, ou si des champignons sont présents sur le tronc, l'arbre risque de tomber et de créer un embâcle.

Tous les abattages doivent être réalisés à l'automne ou en hiver et la coupe doit être réalisée le plus près du sol. Cela favorise les rejets sur les souches, réduit les risques de propagation des maladies des arbres et occasionne moins de dérangement sur la petite faune. Pour une bonne régénération des arbres, il est indispensable de revenir 3 ans après l'abattage, pour couper les nombreux rejets qui seront repartis de la souche et n'en conserver qu'1 à 3.

Sur les arbres morts debout

Les arbres morts debout (« chandelles ») sont d'un grand intérêt écologique et ne créent souvent pas de risque d'embâcle car le bois est en décomposition. Il est donc préférable de les conserver jusqu'à leur chute naturelle, sauf

si celle-ci était dangereuse pour un bâtiment ou des personnes. Dans ce cas, l'arbre mort pourra être coupé, mais de préférence en hiver et à un mètre du sol pour réduire les impacts écologiques négatifs de sa suppression.

Les arbres dits « morts » abritent plein de vies : insectes, oiseaux, petits rongeurs, mousses...

Arbre tombé créant un abri pour les poissons



Sur les arbres remarquables

Les grands arbres avec des diamètres importants, sont très rares. Il n'a été recensé que 19 arbres dont le diamètre dépasse 90 cm de diamètre sur 178 kilomètres de ripisylve ! Ces arbres remarquables ont un grand intérêt paysager et écologique et doivent être conservés. Le SIAGA les suit et les contrôle spécifiquement ; il

peut être amené à faire réaliser des élagages ou des abattages en cas de danger avéré. Par ailleurs, il met en place une pépinière pour assurer le renouvellement à long terme de ces arbres. Pour des travaux sur des gros arbres, il est préférable de demander conseil au SIAGA.

Sur les bois immergés dans l'eau

Les bois tombés des berges et en contact avec l'eau sont très utiles pour la vie des rivières et la plupart ne sont pas responsables des embâcles qui se forment en crue. Il est donc préférable de les conserver. Si l'arbre tombé est très grand et provoque l'obstruction du cours d'eau, il devra

être démonté progressivement à la tronçonneuse avant d'être retiré du cours d'eau. Comme ces travaux risquent de créer une forte turbidité de l'eau, il est préférable de les réaliser hors période de reproduction des poissons.

Sur les plantes invasives

Attention, la gestion des plantes invasives n'est pas simple et il est préférable de bien se renseigner avant d'agir pour ne pas favoriser

leur extension. Pour les renouées du Japon, consulter le guide technique élaboré par le SIAGA.

Certaines maladies fulgurantes provoquent des symptômes dans les houppiers très visibles pendant la saison végétative, comme la chute des feuilles. En cas de doute sur la présence d'un pathogène, il est préférable de ne pas toucher à ces arbres sans connaître la nature de celui-ci, car il y a un risque important de propager celui-ci.

Les grands arbres sont des éléments rares et remarquables de ripisylves.



QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Ne pas élaguer les branches basses des arbres

Les corridors boisés sur les berges limitent le réchauffement de l'air et de l'eau ce qui est favorable à la faune aquatique. Et si on coupe des branches basses des arbres, qui jouent un grand rôle dans l'ombrage des ruisseaux,

elles ne repoussent plus, c'est pourquoi il est important de ne pas élaguer les arbres en bord de rivière. Les aulnes en particulier ne supportent pas les élagages et peuvent dépérir l'année qui suit un élagage.

Préserver le port naturel des arbres

L'étêtage traditionnel des arbres en bord de rivière répondait à des usages anciens (besoin en fourrage, vannerie, ...) et il reste parfois dans le paysage certains de ces arbres, qui en vieillissant ont acquis une forte valeur écologique, patrimoniale et

paysagère. Mais ces pratiques sont généralement à proscrire, car elles affaiblissent les arbres et réduisent leur durée de vie. Supprimer les larges houppiers des arbres est également néfaste aux oiseaux.

Ne pas faire de coupes à blancs

Lors des coupes d'arbres, les trop fortes éclaircies sont à proscrire pour éviter le réchauffement de l'eau et maintenir une certaine concurrence végétale, qui limitera une repousse exubérante sur les berges. Il est

donc préférable de ne pas réaliser de « coupe à blanc » (= coupe de toute la végétation) sur plus de 20 m de long, ou sur les deux berges simultanément.

Diriger la chute des arbres lors des abattages

Avant d'abattre un arbre, la direction de sa chute doit être orientée chaque fois que possible vers la rive et les arbres abattus ne doivent

jamais être traînés sur le fond des cours d'eau pour éviter de détruire des frayères (lieu de reproduction des poissons et des batraciens).

Les coupes à blanc provoquent la prolifération des ronces pendant plusieurs années et rendent le cours d'eau inaccessible.

Des petits ruisseaux en été peuvent devenir des torrents en crue et emporter le bois stocké sur les berges.



POUR NE PAS DÉGRADER LES RIPISYLVES

Préférer les essences locales pour les plantations sur berge

Les peupliers de culture, les résineux et les plantes ornementales sont mal adaptés aux berges des rivières : leurs systèmes racinaires se développent mal, leurs ports deviennent trop élevés, leurs feuilles s'accumulent au sol, etc... Il est donc

préférable de choisir des essences locales pour des plantations sur berge : frêne commun, aulne glutineux, merisier, orme champêtre, orme de montagne, érable sycomore, érable champêtre, sureau noir, noisetier, viorne lantane, fusain d'Europe, ...

Faire attention aux remblais et aux déchets verts

Les terres rapportées et les déchets verts contiennent souvent des propagules de plantes exotiques, qui sont de véritables menaces sur les cours d'eau. Ces plantes peuvent en effet être dispersées par l'eau

et devenir invasives. Il est donc préférable de ne pas entreposer de la terre, ou les déchets de coupe ou de tonte des jardins sur les rives des cours d'eau.

Ne pas stocker des bois coupés et des grumes sur les berges

Les bois issus de travaux de coupe en forêt ou dans les jardins peuvent devenir très dangereux s'ils sont emportés par une crue, c'est pourquoi ils ne doivent pas être stockés sur les berges ou à proximité.

Ne pas couper la tête des saules.



Les élagages des branches basses sont à éviter à tout prix.



RIPISYLVE

*Les ripisylves protègent des crues,
créent une biodiversité et enrichissent les paysages,*

PROTÉGEONS

ET GÉRONNS LES RIPISYLVES !

*Les ripisylves sont les forêts spontanées qui se développent
au bord des rivières et des zones humides.*

*Elles ont des rôles importants pour la biodiversité,
la qualité de l'eau et la protection contre les crues.*

*Préserver les espaces dédiés aux ripisylves
et les gérer de façon raisonnée et douce
sont les objectifs du SIAGA.*



SIAGA

(Syndicat Interdépartemental
d'aménagement du Guiers et de ses affluents)

27, avenue Gabriel Pravaz
38480 PONT DE BEAUVOISIN

Tél : 04 76 37 26 26 / Fax : 04 76 37 23 73

E-mail : guiers.siaga@wanadoo.fr

Rédaction et crédit photos :
Mireille BOYER - JP GENTIL PERRET

Création et Impression :
Insolit' 04 76 37 33 90

www.guiers-siaga.fr



Rhône-Alpes

